

OBJET : ZAC DU HAUT DE WISSOUS 2 : APPROBATION DU DOSSIER MODIFICATIF DE RÉALISATION DE LA ZAC

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	52
Présents et représentés	:	71
Votants	:	71

Le mercredi 29 septembre 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 23/09/2021, s'est réuni à 20h37, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Monsieur Dominique LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Epinais-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Madame Sarah JAUBERT	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis

Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Catherine GAILLARD	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur Olivier THOMAS	Commune de Marcoussis
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre OLLIER	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Monsieur Hakim SOLTANI	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Martine CHARVIN	Commune d'Orsay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Vincent HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Madame Nathalie PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Madame Françoise FERNANDES	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-François VIGIER	a donné pouvoir à	Madame Irène BESOMBES
Monsieur Christian LECLERC	a donné pouvoir à	Monsieur Stéphane BAZILE
Monsieur Olivier BOUCHE	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Madame Caroline LAVARENNE	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Francisque VIGOUROUX	a donné pouvoir à	Madame Nathalie FRANCESETTI
Madame Délila M'HENNI	a donné pouvoir à	Monsieur Lodovico CASSINARI
Madame Hélène BACH	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Monsieur Roger DEL NEGRO	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Madame Michèle FRERET	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Jean-Pierre CRUSE
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Hakim SOLTANI
Monsieur Franck ROUGEAU	a donné pouvoir à	Madame Caroline CAILLEAU
Monsieur Claude PONS	a donné pouvoir à	Madame Isabelle KLJAJIC
Madame Véronique LEDOUX	a donné pouvoir à	Madame Catherine VITTECOQ
Monsieur Michel SENOT	a donné pouvoir à	Monsieur Yann CAUCHETIER
Monsieur Bernard GLEIZE	a donné pouvoir à	Monsieur Didier PERRIER
Monsieur François Guy TRÉBULLE	a donné pouvoir à	Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN
Monsieur Guillaume VALOIS	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE
Monsieur Florian GALLANT	a donné pouvoir à	Monsieur Grégoire de LASTEYRIE

DELEGUES ABSENTS

Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Vincent GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame Alexia PERRIN	Commune de Longjumeau
Monsieur Vincent DELAHAYE	Commune de Massy
Monsieur Pierre COSTI	Commune de Palaiseau
Madame Shirley LEGRAND	Commune de Palaiseau

Secrétaire de séance : Jean-Paul MORDEFROID

**OBJET : ZAC DU HAUT DE WISSOUS 2 : APPROBATION DU DOSSIER MODIFICATIF DE
RÉALISATION DE LA ZAC**

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Madame Rafika REZGUI.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1111-1 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

VU le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L.123-1 à L.123-20, R.123-1 à R.123-25 et L.300-2 ;

VU la délibération n°1 du Conseil municipal de Wissous du 30 mars 2000 créant la ZAC du Haut-de- Wissous ;

VU la délibération du Conseil communautaire des Hauts-de-Bièvre du 14 décembre 2005 déclarant la ZAC du Haut-de-Wissous 1 d'intérêt communautaire ;

VU la délibération du Conseil communautaire des Hauts-de-Bièvre du 11 octobre 2006 reconnaissant d'intérêt communautaire les extensions du Haut-de-Wissous ;

VU la délibération du Conseil communautaire des Hauts-de-Bièvre du 29 février 2008 créant la ZAC du Haut-de-Wissous 2 ;

VU la délibération du Conseil communautaire des Hauts-de-Bièvre du 24 juin 2011 approuvant le dossier de réalisation de la ZAC du Haut-de-Wissous 2 ;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par le Conseil municipal de Wissous le 23 septembre 2005, modifié le 19 février 2008, le 25 mars 2010, le 19 mai 2010, le 18 novembre 2010, 13 février 2012, 29 mars 2012 et 5 juillet 2012 et qui a fait l'objet d'une révision partielle le 13 février 2012 ;

VU l'arrêté municipal n°129-2011 du 22 août 2011 prescrivant l'enquête publique préalable à l'approbation de la modification du PLU pour le secteur du Haut-de-Wissous - ZAC du Haut-de-Wissous 2 ;

VU la délibération du 26 juin 2009 adoptée par le Conseil communautaire des Hauts-de-Bièvre qui a désigné la société Group Life comme aménageur de la ZAC du Haut-de-Wissous 2, au terme d'une consultation ;

VU le traité de concession signé le 7 septembre 2009 entre la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre et l'aménageur Groupe Life et ses cinq avenants successifs ;

VU la délibération du 19 avril 2016 de la commune de Wissous approuvant le dossier modificatif de réalisation de la ZAC du Haut-de-Wissous 2 ;

VU la délibération n°2017-262 du 22 novembre 2017 de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, portant définition de l'intérêt communautaire de la ZAC du Haut-de-Wissous 2 ;

VU la délibération n°2018-72 du 28 mars 2018 de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, approuvant le dossier modificatif de réalisation de la ZAC du Haut-de-Wissous 2 ;

VU la délibération n°2019-24 du 20 février 2019 de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, approuvant son schéma de l'offre économique qui définit notamment la vocation économique de ses parcs d'activités, dont les Hauts-de-Wissous 1 et 2 ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour un dernier lot reste à commercialiser sur la ZAC du Haut-de-Wissous 2 sur une emprise de 4,2 Ha, représentant un droit à construire résiduel de 43 849 m² Surface De Plancher (SDP) ;

Délibération n° 2021-268

CONSIDERANT que les demandes actuelles des acteurs économiques portent sur des locaux dits « multi-activités » reprenant les affectations à usage de bureaux, d'activités productives et de services ;
CONSIDERANT que la proposition d'une évolution du programme de ce lot d'une activité tertiaire vers une programmation de locaux mixtes « multi-activités » répond aux objectifs du schéma de l'offre économique ;

CONSIDERANT l'actualisation du tableau de répartition des surfaces par lot pour tenir compte des surfaces réellement constructible sur chaque lot composant la ZAC tout en maintenant une superficie totale de 148 750 m² SDP ;

CONSIDERANT l'actualisation du bilan en dépenses et en recettes de la ZAC du Haut-de-Wissous 2 ;

CONSIDERANT que les objectifs initiaux du projet et l'ensemble des autres éléments constituant le dossier de la ZAC du Haut-de-Wissous 2 sont restés inchangés, en particulier, le parti d'aménagement, le programme des équipements publics, la programmation générale de la ZAC ainsi que les modalités prévisionnelles de financement du programme des équipements publics ;

CONSIDERANT l'avis de la Commission n°2 « Développement économique, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion, Commerces et artisanat, Accompagnement à l'entrepreneuriat, Economie circulaire, Très Haut Débit » datant du 16 septembre 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. APPROUVE la modification du dossier de réalisation de la ZAC du Haut-de-Wissous 2, ci annexé ;
2. AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout acte relatif à son exécution.

Fait et délibéré le mercredi 29 septembre 2021

Extrait conforme à l'original

GdL
Le Président,
Maire de Palaiseau



Grégoire de LASTEYRIE

ADOPTÉE par (71 VOIX)

71 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES, M. Jean-François VIGIER, M. Christian LECLERC, M. Olivier BOUCHE, M. Jean-Pierre CRUSE, Mme Karine GREMION, M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI, Mme Corinne BAIRRAS, M. Yann CAUCHETIER, M. Alain FAUBEAU, Mme Catherine LANSIART, Mme Caroline LAVARENNE, Mme Florence NOIROT, Mme Lucie SELLEM, Mme Nathalie FRANCESETTI, M. Francisque VIGOUROUX, M. Jean-Pierre MEUR, M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI, Mme Sarah JAUBERT, Mme Françoise MARHUENDA, Mme Délila M'HENNI, M. Christian LARDIERE, M. Stéphane DELAGNEAU, Mme Catherine GAILLARD, Mme Sandrine GELOT, M. Bernard XAVIER, Mme Catherine DELAITRE, M. Olivier THOMAS, Mme Hélène BACH, Mme Caroline CAILLEAU, M. Roger DEL NEGRO, Mme Michèle FRERET, Mme Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Mustapha MARROUCHI, Mme Hawa NIANG, M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHLIPPOTEAU, M. Franck ROUGEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Hakim SOLTANI, Mme Isabelle KLJAJIC, M. Claude PONS, M. Didier PERRIER, Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS, M. Laurent CARO, M. Gilles

Délibération n° 2021-268

CORDIER, M. Grégoire DE LASTEYRIE, Mme Véronique LEDOUX, Mme Delphine PERSON ,
M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT, M. Pierre-Alexandre
MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. Bernard GLEIZE, Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN, M.
Vincent HULIN, M. Jean-Paul MORDEFROID, M. François Guy TRÉBULLE, M. Dominique
FONTENAILLE , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI, M. Guillaume VALOIS, Mme
Françoise FERNANDES, M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20210929 - 1mc 136570 - DE

Date AR Préfecture : 06/10/2021

- Affichée / Publiée le : - 5 OCT. 2021

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr